 Pour une information plus complète consulter la notice du constructeur



ARMOIRE DE COMPTAGE

E12R7013LOX



SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Tension	230 - 400 V
Intensité	30 ou 60 A
Protection différentielle	
- disjoncteur d'abonné	500 mA
- interrupteur différentiel	30 mA
Dimensions (H x l x P)	1135x 480 x 265 mm

Dotation de base : 1 Boîte à fusibles*
 1 Disjoncteur différentiel d'abonné 500mA
 1 Compteur
 1 Interrupteur différentiel 4P 63A 30mA
 10ml de câble RO2V 4 x 16mm² (pour l'alimentation du coffret de comptage)
 1 bornier de départ client 4 x 35mm²

* Fusibles et compteur livrés par le fournisseur d'énergie.



APPLICATIONS

- Alimentation électrique provisoire de chantiers, manifestations événementielles, installations foraines.



INTERDICTIONS

- Ne pas effectuer soi-même le raccordement au réseau.



SÉCURITÉ DES PERSONNES

- Non reliée à la terre, l'armoire de comptage est dotée d'un disjoncteur différentiel d'abonné de 500 mA et d'un interrupteur différentiel 4P 63A 30mA qui protègent l'installation jusqu'à l'armoire de distribution.
- Ne pas ouvrir les portes de l'armoire ni du coffret interne.
- La porte de l'armoire doit être cadénassée à clé.
- Ne pas modifier le câblage.
- Ne pas monter sur l'armoire de comptage.



MANUTENTION - TRANSPORT

- Utiliser les anneaux de levage / manutention pour charger ou décharger l'armoire.
- Les portes doivent être fermées lors des manutentions et transports.
- Lors du transport en véhicule, caler et sangler l'armoire pour l'empêcher de glisser ou de basculer.



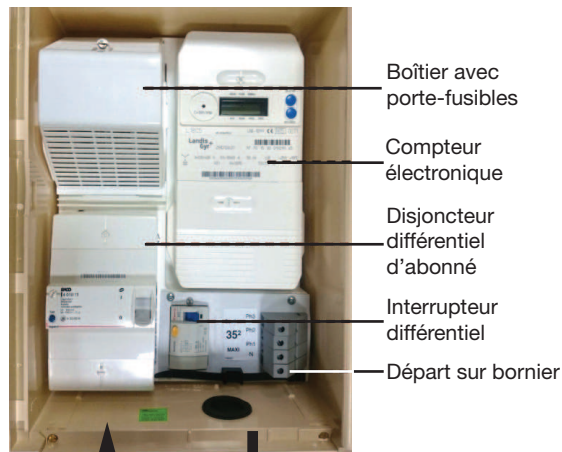
INSTALLATION

- Placer l'armoire dans une zone accessible, bien éclairée et ne présentant aucun risque, en tenant compte des paramètres et des impératifs de raccordement au réseau.
- Le branchement au réseau est exclusivement effectué par le fournisseur d'énergie** qui livre et installe les fusibles calibrés à la puissance requise et selon le tarif d'abonnement demandé : 30 ou 60 A.
- Le calibrage de l'armoire de comptage doit être le même que l'armoire de distribution (cf fiche code 039 0032).
- Le raccordement entre réseau et armoire de comptage est réalisé à l'aide des 10ml de câble U1000RO2V 4 x 16mm² fournis, utilisables pour 30 et 60 A.

Après le raccordement au réseau effectué par le fournisseur d'énergie

- Couper le disjoncteur principal et procéder au raccordement de l'armoire distribution (cf fiche code 039 0032) en utilisant un câble adapté du bornier du coffret de comptage jusqu'à l'armoire de distribution.

Attention : Ces opérations doivent être effectuées par un personnel habilité.



Boîtier avec porte-fusibles

Compteur électronique

Disjoncteur différentiel d'abonné

Interrupteur différentiel

Départ sur bornier

Réseau

Distribution



UTILISATION

- S'assurer que tous les branchements réseau et distribution ont bien été effectués.
- Vérifier que les capots ou caches de protection sont en place.
- Enclencher le disjoncteur d'abonné et l'interrupteur différentiel.
- Fermer à clé la porte de l'armoire pour interdire l'accès aux personnes non habilitées.

Attention : Ne pas toucher, ni couper les plombages ERDF



ARRÊT ET FIN DES TRAVAUX

- Agir sur le disjoncteur principal pour couper l'alimentation générale.



VÉRIFICATIONS JOURNALIÈRES

- Contrôler l'état général de l'armoire.
- Contrôler le bon fonctionnement du disjoncteur différentiel et de l'interrupteur différentiel (bouton Test).
- Contrôler le bon état des contacts de raccordements.



ENTRETIEN RÉGULIER

Par un personnel habilité

Pendant la durée du chantier, l'armoire de comptage doit être vérifiée mensuellement par un personnel habilité, notamment :

- le calibre des protections contre les surintensités (fusibles, disjoncteurs) ou le réglage des relais de surintensité.
- la sensibilité et la temporisation des relais différentiels.
- le seuil de signalisation du premier défaut.
- l'isolement des conducteurs par rapport à la terre et aux masses.
- le bon état des contacts des appareils de coupure, ainsi que celui des connexions.

Par le client

- Nettoyage de l'armoire à la fin du chantier

Par LOXAM

contrôles effectués à chaque retour du matériel :

- Vérifier l'état des bornes de raccordement.
- Contrôler l'état général de l'armoire.
- Contrôler le bon fonctionnement du disjoncteur différentiel et de l'interrupteur différentiel (bouton Test).



PANNES ET RÉPARATIONS

- Lors d'un déclenchement du disjoncteur différentiel pendant l'utilisation, ou après un nouvel enclenchement, cela signifie qu'un défaut persiste.
- En cas de panne, ne pas procéder à des réparations.

Prévenir votre agence LOXAM.



NETTOYAGE

- Nettoyer les parties de carrosserie de l'armoire avec un chiffon légèrement humide.
- Préserver les bornes et contacts électriques lors du nettoyage.

Nettoyeur Haute Pression proscrit.

- Ne pas utiliser de solvants, ni de produits d'entretien.



CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Les règles et normes ci-après sont applicables dans le cas d'une utilisation normale du matériel :

- Décret 2010-1016 du 30 août 2010 et Code du travail R.4226-1 à R.4226-21
 - Obligations de l'employeur pour l'utilisation des installations électriques des lieux de travail
- Décret 2010-1017 du 30 août 2010 et Code du travail R.4215-1 à R.4215-11
 - Dispositions relatives à la prévention des risques électriques dans les lieux de travail
- Décret 2010-1118 du 22 septembre 2010 et Code du travail R.4544-1 à R.4544-11
 - Opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage
- Décret du 30 décembre 1981
 - Relatif à la sécurité des prises de courant
- Arrêté du 26 février 2003
 - Relatif aux circuits et installations de sécurité